

**Les épidémies
particulièrement à Dunkerque
Jeanne Garnier
1990**

Cette étude relate les durs chemins de nos chers ancêtres face à la maladie :

Chemins, qui nous laissent songeurs devant tant d'ignorance due aux mœurs de leurs époques.

Ayons une pensée émue et imaginons leurs angoisses devant tant d'adversités, qu'ils combattaient farouchement sans en connaître les forces et les raisons de tous ces maux.

MEDICE, CURA TE IPSUM (Médecin, guéris-toi, toi-même)



Quelles époques !

Voici recueilli pour vous, dans nos archives, quelques moments vécus par nos courageux ancêtres, devant ces terribles fléaux qu'étaient les épidémies.

Leur ténacité, leur courage, le froid, la faim, la misère pour beaucoup.

Leurs luttes dérisoires, pour eux vivre, c'était essayer d'échapper à ces grandes faucheuses de vies.

Les médicaments n'existaient pas, vaccin, pénicilline, antibiotique, hygiène, ils ne connaissaient pas.

A part de nombreuses recettes, toutes aussi farfelues les unes que les autres, proposées par de nombreux charlatans.

Si nous sommes là, issus de ces ascendants, les plus résistants de ces courageuses populations, que la vie a sélectionné, ayons une pensée attendrie pour leur vécu.

En Europe

La virulence de la peste noire qui envahit l'Europe en 1348, décima la majeure partie de ces populations, à part quelques zones intérieures comme :

Les Pays-Bas, la Lombardie,

En France : les régions du Béarn, du Rouergue, protégées par leur isolement des grandes routes que suivit l'épidémie.

France : la première poussée 1348 - 1349, qui traversa le pays du Sud au Nord, décima parfois 80 à 90 % de la population.

Ces poussées de peste noire ravagèrent l'Europe, avec plus ou moins de virulence, jusqu'en 1670.

Elles cessèrent pour reprendre dans les années 1720, avec la cruelle épidémie Marseillaise, qui fut apportée, une fois de plus, par voie maritime.

Au terme de ce calvaire la population Française est terriblement amoindrie : en 1328, le royaume comptait environ 20 millions d'habitants et en 1450 il en compte au plus 10 à 12 millions, chiffre supérieur probablement à ce qu'il était à cette époque de Charlemagne.

MAIS QUEL RECUL !

Dunkerque

Les épidémies très meurtrières furent amenées pour la plupart, par les navires marchands, venus du Levant :

1519 - 1559 - 1572 - 1577 - 1593 - 1603 - 1625

Quand le fléau exerçait ses ravages, le mal était déclaré et l'on était réduit à l'impuissance.

La mortalité était énorme.

En 1663 la peste est signalée dans

- les Pays-Bas,*
- puis bientôt*
- à Londres,*
- en Hollande,*
- Amsterdam*
- et Rotterdam,*

L'épidémie fut terriblement ravageuse.

Les uns disaient qu'elle y avait été apportée

- d'Italie,
- D'autres
- du Levant,
- D'autres
- de Chypre.

Dunkerque était, depuis deux ans seulement, ville Française ; Louis XIV, qui rêvait de faire de cette place un grand port militaire, chercha de suite de mettre Dunkerque à l'abri du fléau.

Il fit signifier deux arrêtés du Parlement de Paris des 19 et 20 Août et 20 Novembre 1664, interdisant à Dunkerque tout commerce, tant par mer, que par terre, à cause de la peste sévissant en Hollande.

Mais la peste s'étendait en Angleterre ; rien qu'à Londres, en 1665, elle fit 97.306 victimes pour une population de 500.000 âmes.

On redouble de prudence ; le Roi informe qu'un arrêt du parlement interdit l'importation de marchandises venant d'Angleterre.

Tout commerce cessa avec les îles britanniques, pour empêcher tout débarquement clandestin ; sur la côte on institua un garde sanitaire au Fort-Mardyck ; de plus une barque montée par six matelots croisait sans cesse devant les jetées, empêchant l'entrée à tout navire suspect.

Mais l'invasion devait se faire par voie de terre en Mai 1666.

Un dunkerquois revenant d'Ostende l'amena ici, sa mort fit connaître la nature du mal et en quelques jours plusieurs personnes moururent.

De suite, le Magistrat prit ses dispositions pour isoler les pestiférés hors de la ville.

Beaucoup d'habitants, pris de panique, pensèrent que le meilleur moyen d'éviter la maladie était la fuite ; aussi 1450 bourgeois allèrent-ils chercher ailleurs refuge.

Pendant ce temps, ceux qui étaient restés essayaient dans la mesure de leurs moyens de combattre le fléau.

*Le 28 Mai 1666, Dunkerque eut un nouveau chirurgien chargé de soigner les pestiférés, il s'appelait **Balthasar Balen**, un costume de couleur rouge lui était imposé, on l'appelait le Rougemaître.*

Pour accomplir sa dangereuse mission il recevait un traitement de 150 livres par an ; il était logé aux frais de la Ville, qui lui fournissait une monture et ses harnais.

Dunkerque ne possédait alors que le Vieil Hôpital Saint Julien géré par les religieuses pénitentes, 15 lits dans 2 salles.

On décida d'utiliser comme Lazaret deux maisonnettes sises à Rosendaël ; on les mit en état et elles furent prêtes le 9 Juin ; à partir de ce jour toutes les transactions commerciales furent interrompues avec Dunkerque.

Les Bourgeois n'étaient pas nombreux ; dès l'apparition du fléau un tiers des habitants avait quitté la ville et contribuèrent à l'extension de l'épidémie dans les villages du territoire.

Tous les magistrats municipaux restèrent à leur poste.

Le bourgmestre d'alors était Nicolas Soy, docteur en médecine, pensionné de la ville, il était aidé dans sa tâche, par les échevins

- *Pierre **Hondrycks**,*
- *Ignace **Tugghe**,*
- *Nicolas **Damast**,*
- *Guillaume **Meurin**,*
- *Philippe **Coppens** et*
- *Jean **Spaldings**.*

Tous les jours, les principaux fonctionnaires tenaient un conseil de santé, on y présentait le relevé des maisons contaminées.

Le nombre des cas signalés augmentait de jour en jour ; seule la basse classe de la population était atteinte ; les maisonnettes de Rosendaël étant devenues insuffisantes, on construisit une sorte d'hôpital hors de la Ville, près de l'écluse de Bergues, les pères Capucins s'étant offerts pour soigner les pestiférés.

Puis la peste gagna la caserne, bien des soldats en moururent ; on isola la garnison, on séquestra les pestiférés par un cordon sanitaire.

Cependant, une lettre du Roi du 31 Juillet, était parvenue à Dunkerque, ordre formel, il fallait sortir tous les pestiférés de leurs maisons et les envoyer dans un lieu d'isolement ; on ferma au public l'église des Récollets qui se trouvait en plein foyer de contagion.

*On nomma un second Rougemaître qui s'appelait Lodewyck **Van Helle** et après l'épidémie il se fixa définitivement à Dunkerque.*

Mais on avait beau faire, tous ces efforts furent loin d'être encourageants.

7 AOUT 1666

La peste augmente dans le Fort Louis, 18 soldats sont morts et 89 sont en garnison, il en guérira 50.

Quant aux Bourgeois ils meurent presque tous, car ils cachent leur mal ; on arriva à vaincre, plutôt par la force que par la persuasion, leurs résistances et à les isoler comme les soldats.

L'épidémie dès lors commença à diminuer.

Enfin en décembre, la Cour reçoit l'annonce de la fin de l'épidémie.

***Nacquart** écrit à **Colbert** :*

Dunkerque ce 8 décembre 1666.

Monseigneur, à force de parfums et de remèdes, nous chassons la peste, nous n'avons plus aucun accès, mais il y aura pour le Roi une dépense de 4 000 livres de parfums.

Dunkerque le 12 décembre 1666.

Monseigneur, voici 15 jours sans accès, l'hôpital est aboli, on travaille à l'aérer et à parfumer ; on détruit les maisonnettes voisines de l'écluse de Bergues, ou on avait logé les pestiférés.

*S'en était fait du Lazaret, le nommé Gérard **Badts** reçut pour ce travail de démolition la somme de 51 livres*

Le magistrat fit chanter une messe solennelle pour remercier le seigneur d'avoir délivré la Ville de la contagion.

A Gravelines, la peste s'était montrée, début août 1666, dans les trois cent maisons qui composaient cette agglomération de pauvres masures couvertes de chaume elle avait fait 312 morts, mais 101 militaires et 241 personnes purent guérir.

Bergues qui n'était pas encore Ville Française, avait prêté à Dunkerque un concours généreux, offrant à nos bourgeois, privés de secours, des denrées de toutes sortes.

DUNKERQUE, dix ans après l'épidémie de 1666 avec l'appui des finances royales est devenue le plus remarquable port de la mer du Nord.

"FRETI GALLICI DECUS ET SECURITAS"
(La gloire et Sureté du détroit gaúlois)

Quelques mots sur la désinfection

Pour chasser le mauvais air des corps que l'on croyait infectés, on faisait brûler, dans les lieux :

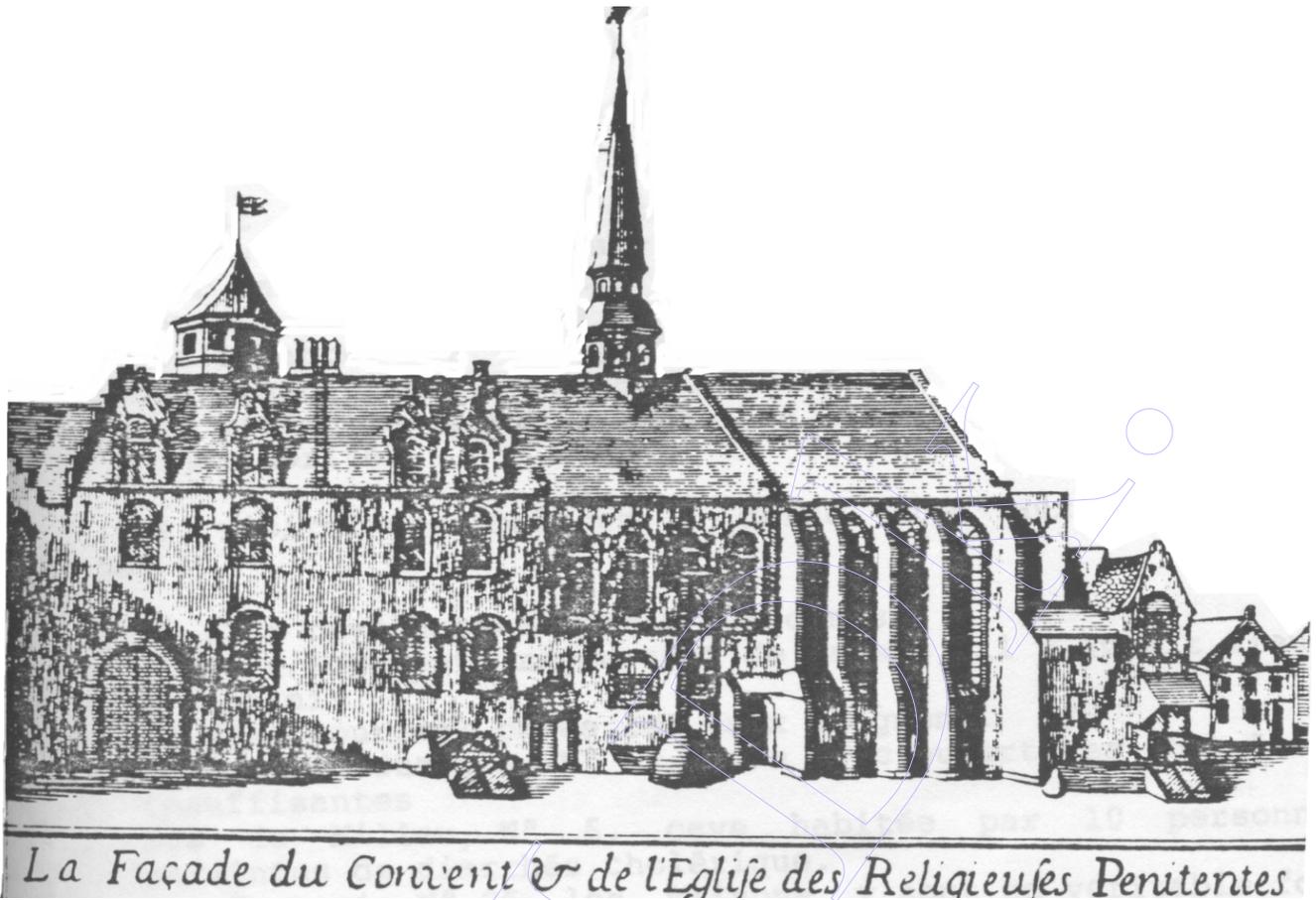
- *du bois de genièvre,*
- *du vinaigre,*
- *de la poudre à canon,*
- *et autres, pour purifier l'air.*

Le personnel (médecins, religieux, aérieurs) ne devait avoir aucun contact avec la population ; on leur avait donné des costumes permettant d'être aperçus de loin :

- *ceux des chirurgiens étaient rouges,*
- *les religieux portaient un second costume par dessus leur robe,*
- *les "aérieurs" portaient des clochettes attachées à leurs hauts de chausses.*

Les morts étaient enlevés par des agents spéciaux appelés "enterreurs ou corbeaux". Ils saisissaient les cadavres avec des pinces sans les toucher.

Immédiatement après le décès on enterrait le corps dans un lit de chaux vive.



Le couvent des Pénitentes était situé à l'extrémité Ouest de la voie publique qui porta successivement le nom de :

- Saint Julien,
- rue des Pénitentes,
- rue du Muséum
- et que l'on appelle aujourd'hui rue Faulconnier.

Cet établissement couvrait un terrain limité par la rue de Hollande, la rue des Pierres et la rue Faulconnier.

Là se trouvaient, outre le couvent,

- une chapelle,
- un cimetière,
- un jardin
- et quelques maisons attenantes.

Selon quelques annotateurs de la localité, l'installation des pénitentes de Dunkerque remonterait à 1438 et au règne de Philippe-le-Bon.

Selon d'autres, ce serait en 1452, époque où le couvent prit effectivement quelque extension.

Le chiffre de 1346 qui existe encore dans un des murs ne permet pas d'admettre ces dates comme celles de l'origine de la maison.

- Dans divers titres concernant les religieuses, on les voit désignées tantôt comme
- Dames du Tiers-Ordre de St-François,
- tantôt comme
- Religieuses de Ste-Elisabeth, (1673),
- tantôt comme
- Religieuses Pénitentes,
 - Religieuses Recollectines (I 739),
- tantôt enfin comme
- Religieuses Recollectines et Hospitalières de St-François
- ou aussi
- de Saint-Julien.

Les saintes filles soignaient les malades et les pestiférés. Elles leur rendaient les derniers devoirs.

Les Comptes de la ville font souvent mention de ce charitable ministère et c'est peut-être à cause de cela que le Magistrat comprenait « les mères de l'hôpital Saint-Julien » dans les répartitions de vin qu'il faisait aux couvents de la ville.

En 1665 elles obtinrent la clôture, et dès ce moment l'hôpital fut distinct du couvent qui prit alors plus particulièrement le nom de Pénitentes, tandis que l'hôpital prit celui de Saint-Julien.

Victor Derode (Histoire religieuse de la Flandre maritime – 1857)

C'est à l'emplacement de ce couvent (voir tome 1, p.57, n°19) que fut édifié par la suite l'immeuble qui deviendra plus tard la Maison de l'armateur.

Epidémies cholériques

Dunkerque 1892

Une épidémie de cholera sévit en particulier dans la rue

- *des Passerelles,*
- *du Lion d'Or,*
- *quai de la Citadelle,*
- *quai du Risban,*
- *Jeu de Mail.*

On procède à la désinfection des maisons, en jetant à la fourche les literies et vêtements par les fenêtres, un employé les jette dans un tombereau pour les brûler, dans un endroit éloigné.

Les personnes touchées par l'épidémie sont abritées dans les baraquements.

En novembre 1892, l'Hôpital Militaire est particulièrement touché ; de septembre à décembre on a enregistré 25 décès.

*Exemple : le rapport, fait par le Docteur **Herbart**, concernant la circonscription dont il est chargé au Bureau de Bienfaisance de "1a Basse Ville, (comprise entre le canal de Bergues et le canal de jonction et les fortifications.)*

Cette circonscription est en général très saine, les rues y sont très larges et bien aérées.

Il est seulement regrettable, au point de vue de l'hygiène qu'un certain nombre de caves y soient encore habitées, les caves n'ayant pour la plupart qu'une seule ouverture qui est fermée la nuit ; y logent dans certains ménages jusqu'à 8 à 10 habitants y compris les enfants ; le cubage d'air pour tant de personnes y est complètement insuffisant ; pendant la nuit les enfants y font leurs déjections, vidées le matin, dans les ruisseaux, ce qui est une source d'insalubrité.

La visite des maisons a donné lieu aux observations suivantes :

- N° 22 : cave habitée par 9 personnes
- N° 26 : logement, repoussant de saleté, il y aurait lieu de l'assainir
- N° 28 : cour mal pavée, les eaux stagnent.
- Rue de l'Industrie, N° 17, cave avec ouvertures tout à fait insuffisantes
- Rue du Milieu, N° 6, cave habitée par 10 personnes, atteintes de diarrhée cholérique.
- Rue Tannerie N° 25, les maisons y sont un véritable foyer d'infection.

Des baraquements étaient installés à l'Est du port, par la municipalité, ainsi que l'ambulance pour le ramassage des malades...

Rue des arbres : dans une ruelle existe un puits infect ou de nombreuses familles s'alimentent ; la fièvre typhoïde règne à l'état endémique dans toutes les maisons environnantes ; la situation est la même pour les rues Saint-François et du Gouvernement.

Peste 1897-1902

11 juin 1902

*Décès de deux hommes atteints de la peste bubonique à bord du S/S "**City of Perth**" amarré dans la darse IV du bassin de freycinet.*

La mise en bière a eu lieu à bord, après le décès, avec emploi de sciure phéniquée et aspersion d'acide sulfurique.

Les cercueils ont été enveloppés dans une bâche, puis déposés sur un camion qui a été conduit au cimetière, en suivant les remparts.

*Le Docteur **Blanckaert** ajoute que les deux cercueils ont été inhumés avec la bâche, et qu'il a employé de la chaux pour les recouvrir.*

*Actuellement le navire "**City of Perth**", n'a que son pavillon de quarantaine (jaune) au mât de misaine et celui de sa compagnie.*

Ce vapeur anglais venait de Calcutta.

23 février 1911

*Le Maire Henri **Terquem** demande à tous les Dunkerquois de faire la chasse aux rats, propagateurs du fléau.*

*Le Général **Chariot**, Gouverneur de Dunkerque, signale au Maire de Dunkerque, la cession à titre définitif et moyennant payement intégral, de deux baraques "Doecker" à la Ville de Dunkerque, pour lui permettre d'hospitaliser les malades suspects ou atteints de peste bubonique.*

Epidémies de Diphtérie 1893-1907

A l'école maternelle rue des Vieux Remparts, plusieurs enfants sont morts de diphtérie (1907).

La diphtérie sévit

- à l'école maternelle de la Citadelle, ainsi qu'à
- Rosendaël, les classes ont été lavées au chlorure de chaux, ainsi que les rues
- de l'Abreuvoir,
- Caumartin,
- du Lion d'Or,
- de la Paix,
- Emmery,
- ruelle Saint Jacques,
- de la Panne,
- collège Jean-Bart,
- quai des Hollandais.

Fièvre typhoïde 1890-1925

Cette maladie, sans revêtir encore la forme épidémique, servira, dans tous les quartiers indistinctement et dans toutes les classes de la société.

Le docteur Montennis signale plusieurs cas de typhoïde dans la rue

- de la couronne, et la
- ruelle Saint Jacques.

Il y aurait lieu de convoquer la commission des logements insalubres, qui pourraient prescrire d'urgence les mesures de salubrité, inutile d'ajouter que vu l'exiguïté de la ruelle Saint-Jacques l'air pur y circule difficilement.

1902 - Epidémie de variole à Dunkerque

5 cas de variole

1907 - vaccination gratuites d'environ 7000 personnes.

Mars 1889

Demande est faite à Monsieur le Maire, par le Conseil d'hygiène de faire construire un local isolé, afin d'y recevoir les varioleux, ou malades atteints d'autres affections contagieuses, pour établir dans l'hôpital un quartier spécial pour maladies contagieuses.

1888-1915 Epidémies de variole

1890-1925 Epidémies de fièvre typhoïde

Plus près de nous, il y eut une épidémie de diphtérie de 1893 à 1907 .

- *méningite cérébro-spinale en 1909*
- *rougeole en 1919.*
- *encéphalite léthargique de 1920 à 1923.*

Jeanne GARNIER
1990